

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 février 2022

DDADUE DIFFUSION CONTENUS À CARACTÈRE TERRORISTE EN LIGNE - (N° 4883)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL8

présenté par

Mme Bono-Vandorme, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 2, après le mot :

« retrait »,

insérer les mots :

« de contenus ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.